

Biographie | Xavier Beauchamp-Tremblay

Avocat et technologue réputé, Xavier Beauchamp-Tremblay est reconnu pour ses idées novatrices et son aptitude à combler le fossé entre décideurs et équipes techniques pour arriver à implanter des changements concrets et durables. Il assure la mise en œuvre de notre stratégie globale en matière d'innovation et de transformation, particulièrement en ce qui concerne l'intelligence artificielle (IA). Habile à stimuler la créativité et l'innovation, il apporte une perspective nouvelle, avec l'objectif de faire évoluer notre modèle d'affaires afin de tirer le meilleur parti de l'innovation technologique, à la fois pour nos clients et nos équipes.

Fort d'une formation juridique complétée par une certification CISSP (Certified Information Systems Security Professional), Xavier met son expertise technologique et sa maîtrise de Python (prototypage, traitement de données) au service de projets innovants, tout en intervenant ponctuellement comme conseiller sur les enjeux techniques.

Auteur prolifique, Xavier a signé bon nombre de textes traitant des technologies juridiques, dont certains ont été publiés dans Slaw, le principal magazine juridique en ligne du Canada. Quelques-uns ont d'ailleurs été cités dans des articles universitaires, des livres et des publications industrielles portant sur la technologie juridique et les données ouvertes. Le Barreau du Québec a également sollicité son expertise dans le cadre de la rédaction de divers guides sur l'utilisation de la technologie dans la pratique du droit. Éminent conférencier, il a participé à des ateliers et conférences sur divers sujets en lien avec la technologie et l'information juridique ainsi que la gestion de la pratique. Il a donné des conférences notamment pour le Barreau de l'Ontario, la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada, l'ABA Techshow (Chicago), Legal.IT (Montréal), Law Via the Internet (Limassol), l'American Association of Law Libraries (Nouvelle-Orléans), la Canadian Association of Law Libraries (Halifax), la conférence annuelle de la magistrature du Québec (Montréal) et le Conseil national des barreaux de France (Lyon).